

EM

BULLETINS ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE THÉRAPEUTIQUE

POUR L'ANNÉE 1902

3^e SÉRIE, TOME VIII

38^e année

PARIS
OCTAVE DOIN, ÉDITEUR
PLACE DE L'ODÉON, 8

1903

II. — *Moyen pour éviter la confusion des médicaments,*

par MM. E. BERGER et ROBERT LOEWY.

La confusion de médicaments anodins et de substances toxiques a occasionné de nombreux accidents, voire même des morts, accidents dont la responsabilité incombe aux gardes-malades, aux pharmaciens, parfois même aux médecins.

Feddersen, en 1885, relevait 104 observations d'intoxication grave par emploi d'atropine avec 12 cas de mort, et une statistique faite aujourd'hui sur les intoxications médicamenteuses donnerait des chiffres considérables, si les cas où les erreurs sont commises étaient publiés.

On a essayé de parer au danger à l'aide d'étiquettes portant des signes spéciaux : croix, tête de mort, etc. ; ce n'est pas suffisant, les accidents le prouvent.

M. Mourier, à la suite de faits retentissants, s'était occupé de la question ; toutes les substances toxiques, conservées dans les hôpitaux, doivent être enfermées dans des récipients spéciaux, impossibles à confondre avec les récipients ordinaires, contenant les substances non toxiques. La forme adoptée pour les substances toxiques est triangulaire, pouvant être distinguée, à première vue, de la forme ordinaire cylindrique. Les flacons triangulaires à toxiques sont en verre jaune ; ils ont deux de leurs faces relevées d'aspérités sensibles au toucher, en sorte qu'aussi bien à la vue (forme et couleur) qu'au toucher (forme et aspérités), la confusion est absolument impossible, aussi bien de nuit que de jour.

Cette division des récipients est assurément intéressante et utile, mais en pratique, il nous semble difficile d'adopter des types communs de récipients pour la quantité de substances de nature chimique si variées que l'on utilise actuellement et qui exigent souvent un récipient de qualité spéciale (verres colorés, bouchon à l'émeri, etc.).

Les résultats que les signaux colorés donnent dans les chemins

de fer et dans la marine nous ont suggéré l'idée suivante que nous soumettons, *sans aucune prétention*, à l'étude.

Parmi les signaux colorés, le blanc indique : voie libre, pas de danger; le vert signifie : ralentissement, précaution; le rouge : voie barrée, défense.

Nous proposons, d'une façon analogue, l'emploi d'étiquettes de trois couleurs, étiquettes obligatoires de grande dimension, apposées sur tout flacon ou toute boîte de médicament.

L'étiquette blanche indique : substance inoffensive, emploi direct par le malade; l'étiquette verte indique : précaution, emploi par le garde-malade ou le malade lui-même s'il est intelligent et conscient; l'étiquette rouge : substance toxique, défense absolue d'emploi, usage exclusif réservé aux médecins.

On pourrait généraliser cet étiquettage dans le commerce.